

Liste des propriétaires

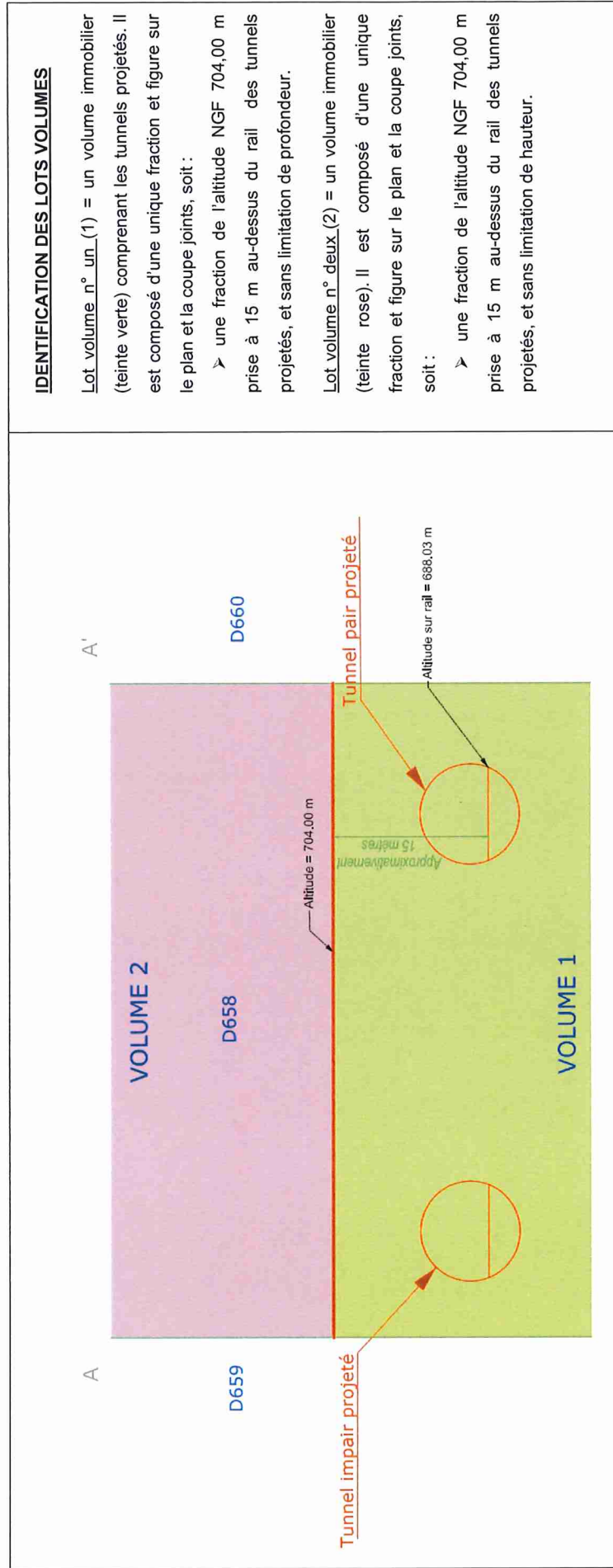
AAB25 - SUP - EP VAL CENIS

VAL-CENIS

<b>PROPRIETE 00500</b>	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)	
PROPRIETAIRE AVANT REGROUPEMENT DE COMMUNES OPERE LE 01/01/2017		
- COMMUNE DE BRAMANS	Représentée par Monsieur le Maire délégué	
Commune déléguée de VAL-CENIS		
Non-inscrite au R.C.S.		
Inscrit(e) au SIRENE sous le numéro : 217 300 565		
Mairie - Chef-Lieu - VAL-CENIS (73500)		
PROPRIETAIRE APRES REGROUPEMENT DE COMMUNES OPERE LE 01/01/2017		
- COMMUNE DE VAL-CENIS	Représentée par Monsieur le Maire	
Commune et commune nouvelle		
Non immatriculée au R.C.S.		
Inscrit(e) au SIRENE sous le numéro : 200 064 061		
Mairie Rue de la Parrachée - VAL-CENIS (73500)		

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise servitude		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
56D	658	F	pre clement	3	2 929				VOL.1
56F	487	S	les liours	2	4				VOL.1
56F	488	S	les liours	1	1				VOL.1
					Total	2 934			

AAB25 - SUP - EP VAL CENIS



IDENTIFICATION DES LOTS VOLUMES

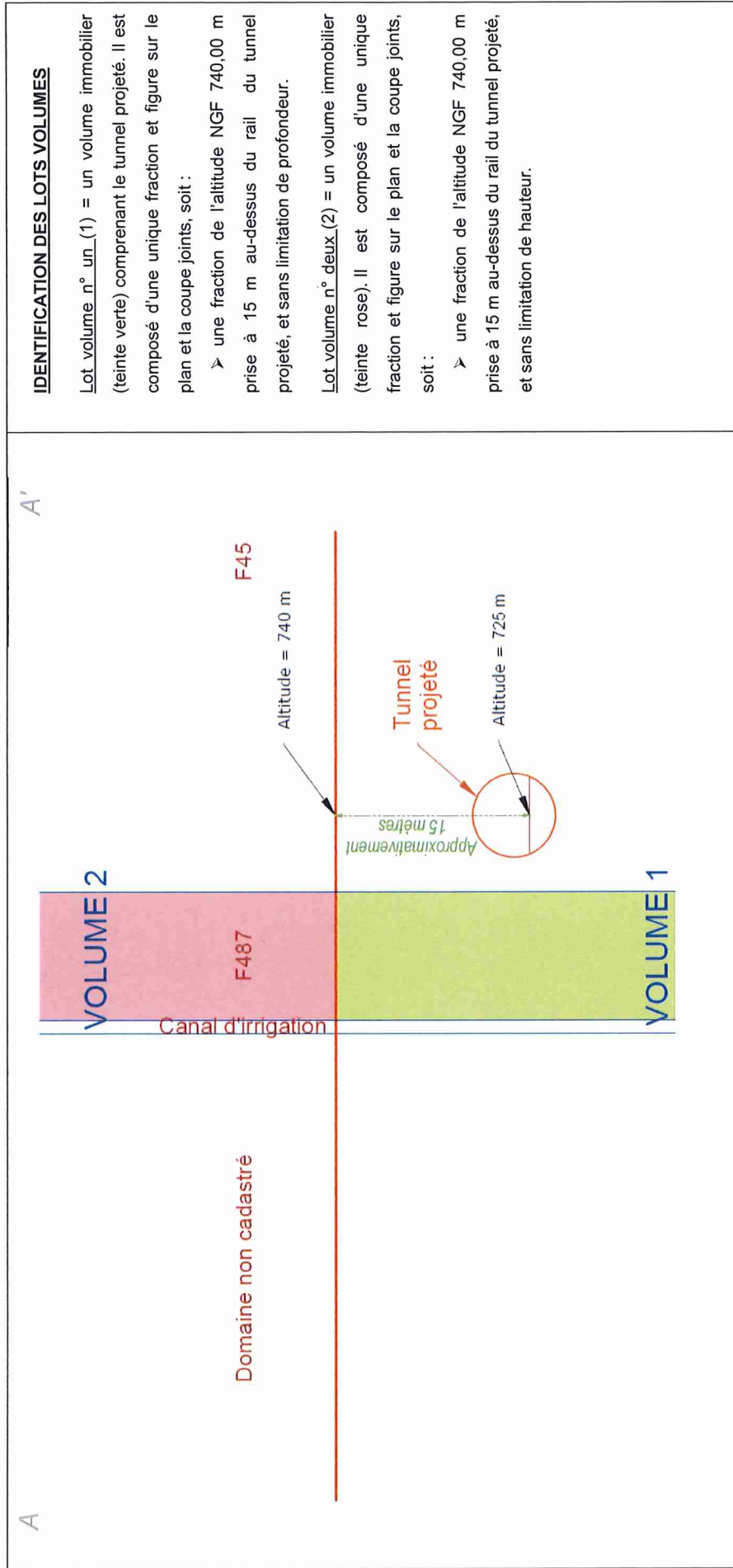
Lot volume n° un (1) = un volume immobilier (teinte verte) comprenant les tunnels projetés. Il est composé d'une unique fraction et figure sur le plan et la coupe joints, soit :

- une fraction de l'altitude NGF 704,00 m prise à 15 m au-dessus du rail des tunnels projetés, et sans limitation de profondeur.

Lot volume n° deux (2) = un volume immobilier (teinte rose). Il est composé d'une unique fraction et figure sur le plan et la coupe joints, soit :

- une fraction de l'altitude NGF 704,00 m prise à 15 m au-dessus du rail des tunnels projetés, et sans limitation de hauteur.

AAB25 - SUP - EP VAL CENIS



IDENTIFICATION DES LOTS VOLUMES

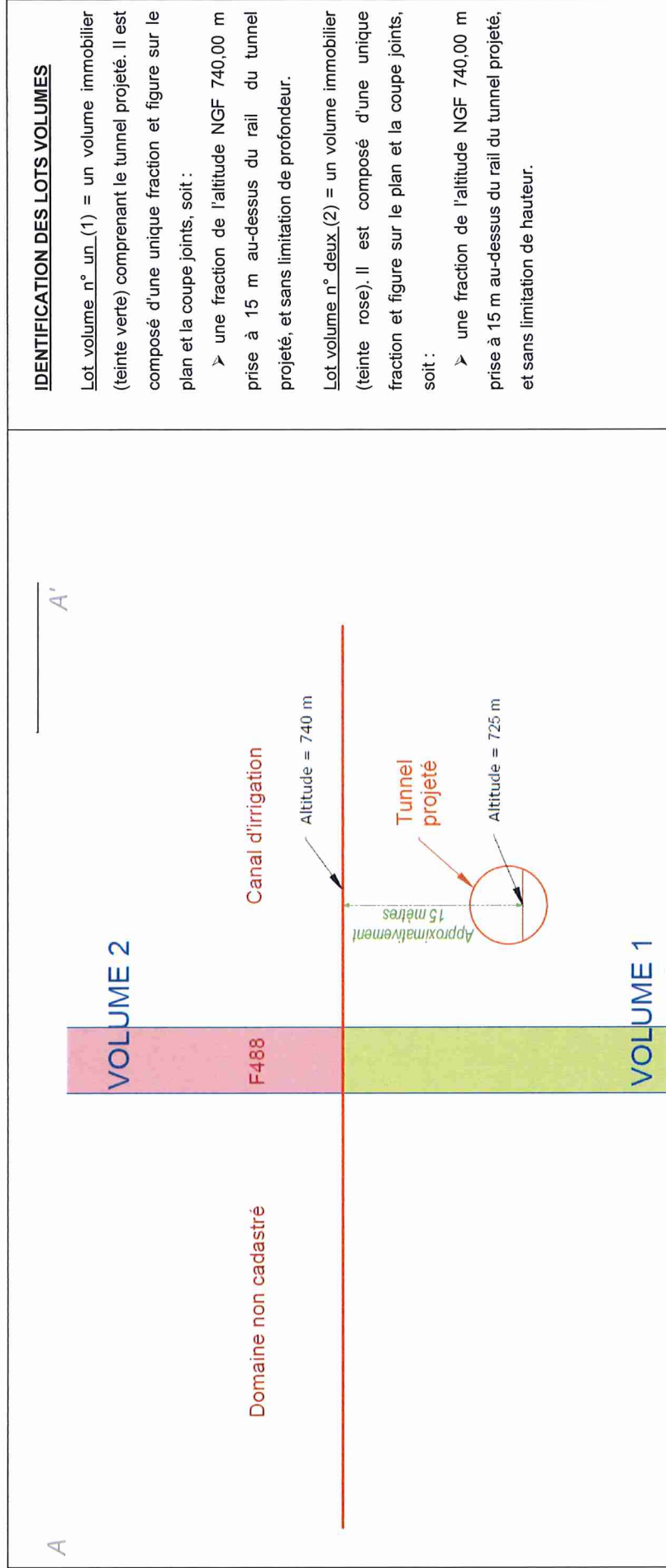
Lot volume n° un (1) = un volume immobilier (teinte verte) comprenant le tunnel projeté. Il est composé d'une unique fraction et figure sur le plan et la coupe joints, soit :

- une fraction de l'altitude NGF 740,00 m prise à 15 m au-dessus du rail du tunnel projeté, et sans limitation de profondeur.

Lot volume n° deux (2) = un volume immobilier (teinte rose). Il est composé d'une unique fraction et figure sur le plan et la coupe joints, soit :

- une fraction de l'altitude NGF 740,00 m prise à 15 m au-dessus du rail du tunnel projeté, et sans limitation de hauteur.

AAB25 - SUP - EP VAL CENIS



**IDENTIFICATION DES LOTS VOLUMES**

Lot volume n° un\_(1) = un volume immobilier (teinte verte) comprenant le tunnel projeté. Il est composé d'une unique fraction et figure sur le plan et la coupe joints, soit :

- une fraction de l'altitude NGF 740,00 m prise à 15 m au-dessus du rail du tunnel projeté, et sans limitation de profondeur.

Lot volume n° deux\_(2) = un volume immobilier (teinte rose). Il est composé d'une unique fraction et figure sur le plan et la coupe joints, soit :

- une fraction de l'altitude NGF 740,00 m prise à 15 m au-dessus du rail du tunnel projeté, et sans limitation de hauteur.

Total commune 2 934

Total général 2 934